



# La Navette

13 juin 2019

Salaberry

## Merci!

Pour la dernière Navette de l'année, impossible de ne pas revenir sur la fin abrupte de l'opération *As-tu ta carte ?* la semaine dernière.

Vous avez certainement lu la lettre que nous avons envoyée dans les milieux vendredi dernier, mais je tiens tout de même à souligner quelques éléments.

D'abord, merci ! À vous toutes et tous, et tout spécialement, à l'ensemble des personnes déléguées. Vous avez été mis au jeu pour cette grande opération, longuement et méticuleusement planifiée, tout juste avant son déclenchement. Vos réactions positives face à ce projet et vos commentaires ont confirmé que nous avons la même lecture de ce qui se passe dans les milieux.

Une fois de plus, nous avons pu compter sur votre participation et votre implication. Sachez qu'une opération comme celle-là ne peut se déployer sans vous. Merci d'avoir répondu présent et de nous avoir informés des échos dans vos écoles et vos centres. Vous avez été nombreux à communiquer avec nous et c'est grandement apprécié. Je le dis souvent, mais c'est impératif de le rappeler : vous êtes nos yeux et nos oreilles, notre ancrage dans votre quotidien. Champlain, c'est vous, d'abord et avant tout !

Alors, insistons donc ici : l'entièreté de cette opération s'est faite dans la légalité et selon les règles prescrites par le Code du travail, n'en déplaise à certains. Jamais Champlain ne vous aurait entraînés dans une action illégale de cette façon, et vous le savez.

*As-tu ta carte ?*, c'est la volonté de réunir au sein d'un

même syndicat des collègues, membres du personnel enseignant et de soutien, qui se côtoient au quotidien. C'est l'idée qu'unis, nous sommes plus forts devant l'employeur. C'est un projet rassembleur, positif, qui répond à des besoins dans les milieux. Y mettre fin a donc été, vous vous en doutez, une décision difficile. Nous savons que jeudi dernier, vous nous attendiez avec excitation dans de nombreux milieux. Nous avons réagi le plus rapidement possible et avons pris les moyens de vous informer des décisions prises par le conseil d'administration le plus efficacement possible. Encore une fois, merci.

Je souhaite clore le sujet sur cette pensée : je suis fier d'être membre du Syndicat de Champlain. Je suis fier de notre organisation, de ce que nous accomplissons au quotidien, de notre leadership aussi. Je suis fier aussi de la campagne que nous avons entamée, positive, respectueuse et axée sur nos services et notre expertise. Je suis fier que nous ayons choisi de nous tenir loin de la désinformation, de la peur et des propos mensongers.

Pour le reste, à Champlain, nous demeurons une équipe forte. Nous poursuivrons notre travail et continuerons à vous informer. L'automne qui vient ne manquera pas de rebondissements et de dossiers chauds. D'ici là, profitez bien de l'été et de cette pause bien méritée !

Bonnes vacances !

*Dominic Hébert, vice-président*  
[dhebert@syndicatdechamplain.com](mailto:dhebert@syndicatdechamplain.com)

Bonnes vacances !

Syndicat de Champlain (CSA)  
L'Association des enseignants et du soutien



Info-enseignant  
tél. : 450-371-7407  
télécop. : 450-371-7004

[syndicatdechamplain.com](http://syndicatdechamplain.com)

## Horaire d'été des bureaux du Syndicat

Oui, oui ! Les vacances arrivent à grands pas !

### Journées fériées

Veillez noter que les bureaux de Saint-Hubert et de Valleyfield seront fermés le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet.

### Vacances

Les bureaux seront également fermés du 6 juillet au 11 août inclusivement. Ils seront donc ouverts selon l'horaire habituel à partir du lundi 12 août et le système téléphonique sera alors fonctionnel comme à l'habitude.

### Service téléphonique pendant la fermeture des bureaux

Les messages laissés sur la boîte vocale seront acheminés aux personnes concernées, qui y répondront dès leur retour de vacances.

Veillez prendre note que la boîte vocale de la réception sera relevée tous les jours et que seuls les appels d'urgence seront retournés dans les plus brefs délais. Il en va de même pour la messagerie Facebook du Syndicat.

## 2<sup>e</sup> séance de mouvement volontaire et d'affectation (personnel enseignant à temps plein)

Le mercredi 26 juin 2019 à 16 h

Centre administratif de la Commission scolaire

Salle « La Tisserande »

## Négo nationale 2020 Consultation intersectorielle

### Avez-vous rempli le document de consultation ?

Nos conventions collectives nationales viendront à échéance le 31 mars 2020 et nous sommes actuellement en plein processus de consultation pour constituer les revendications syndicales.

Vous avez déjà été consultés sur les matières sectorielles. Maintenant, sur la question des salaires, notamment, c'est le moment de nous dire ce que vous pensez et souhaitez.

Participez activement à la consultation ! Parce que la négo, c'est vos conditions de travail que ça concerne !

### Comment participer ?

Vous pouvez en discuter et répondre en groupe à la version papier du document de consultation, si ce n'est pas déjà fait. Elle vous a été envoyée dans le courrier syndical. N'hésitez pas à le demander à la personne déléguée de votre établissement.

Vous pouvez aussi répondre individuellement à la version électronique du document de consultation que nous avons mise en ligne de façon à rejoindre le plus de gens possible. Vous trouverez le lien menant au sondage sur notre site Internet à [syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com).

Nous vous rappelons que cette consultation s'adresse autant au personnel enseignant qu'aux membres du personnel de soutien.

La négo et les revendications syndicales, c'est l'affaire de toutes et de tous. Depuis le temps qu'on en parle, nos conditions de travail, faut que ça change maintenant



## Paie été 2019 — Enseignant temps plein

Comme il a été annoncé au début de l'année scolaire, vous devriez recevoir votre dernière paie le 8 août 2019. Ce qui en principe, vous amènerait à un saut de paie le 22 août et le retour des paies régulières le 5 septembre 2019.

Lors de l'assemblée des personnes déléguées du 3 juin 2019, j'ai présenté un deuxième scénario de paies d'été. Les ressources humaines nous ont proposé d'étaler nos revenus accumulés (ajustement 10 mois) sur 5 paies, soit à partir de paie du 27 juin jusqu'à celle du 22 août 2019. Ainsi, **nous serions payés à 80 % pendant 5 périodes de paie.**

J'ai insisté auprès de vos délégués afin de m'assurer que tous comprenaient l'impact d'une telle décision. **La Commission scolaire n'avance aucune somme d'argent et les montants nets que nous allons recevoir cet été seront les mêmes, que nous ayons 4 ou 5 paies pendant l'été.**

Après consultation des délégués, plus de 80 % des écoles sondées ont choisi l'option d'étaler nos paies pendant l'été. Donc, **tous les enseignantes et enseignants à temps plein de la CSVT recevront à compter du 27 juin 2019, et ce, jusqu'au 22 août 2019 des paies réduites à 80 %.** Les paies régulières reprendront le 5 septembre 2019.

Durant cette période, toutes les déductions obligatoires telles que RREGOP, RRQ, assurance-emploi, etc. seront prélevées comme si vous étiez payés à 100 %.

Si vous avez bénéficié d'un congé sans traitement pendant l'année scolaire (par exemple 4 jours semaine) vos paies seront ajustées selon le même calcul expliqué précédemment.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau du syndicat.

Sébastien Campbell  
Conseiller en relations de travail



Info-enseignant  
tél. : 450-371-7407  
télécop. : 450-371-7004

[syndicatchamplain.com](http://syndicatchamplain.com)